



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

Q.2769.1

(06/2000)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

RNIS à large bande – Protocoles d'application du
RNIS-LB pour la signalisation de réseau

**Prise en charge des informations de portabilité
des numéros dans le sous-système utilisateur
du RNIS-LB**

Recommandation UIT-T Q.2769.1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Q
COMMUTATION ET SIGNALISATION

SIGNALISATION DANS LE SERVICE MANUEL INTERNATIONAL	Q.1–Q.3
EXPLOITATION INTERNATIONALE AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE	Q.4–Q.59
FONCTIONS ET FLUX D'INFORMATION DES SERVICES DU RNIS	Q.60–Q.99
CLAUSES APPLICABLES AUX SYSTÈMES NORMALISÉS DE L'UIT-T	Q.100–Q.119
SPÉCIFICATIONS DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION N° 4 ET N° 5	Q.120–Q.249
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 6	Q.250–Q.309
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R1	Q.310–Q.399
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R2	Q.400–Q.499
COMMULATEURS NUMÉRIQUES	Q.500–Q.599
INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION	Q.600–Q.699
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7	Q.700–Q.799
INTERFACE Q3	Q.800–Q.849
SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 1	Q.850–Q.999
RÉSEAUX MOBILES TERRESTRES PUBLICS	Q.1000–Q.1099
INTERFONCTIONNEMENT AVEC LES SYSTÈMES MOBILES À SATELLITES	Q.1100–Q.1199
RÉSEAU INTELLIGENT	Q.1200–Q.1699
PRÉSCRIPTIONS ET PROTOCOLES DE SIGNALISATION POUR LES IMT-2000	Q.1700–Q.1799
RNIS À LARGE BANDE	Q.2000–Q.2999
Aspects généraux	Q.2000–Q.2099
Couche d'adaptation ATM de signalisation (SAAL)	Q.2100–Q.2199
Protocoles du réseau sémaphore	Q.2200–Q.2299
Aspects communs des protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès, la signalisation de réseau et l'interfonctionnement	Q.2600–Q.2699
Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation de réseau	Q.2700–Q.2899
Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès	Q.2900–Q.2999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

Recommandation UIT-T Q.2769.1

Prise en charge des informations de portabilité des numéros dans le sous-système utilisateur du RNIS-LB

Résumé

La présente Recommandation définit la prise en charge du transport des informations relatives à la portabilité des numéros dans le sous-système utilisateur du RNIS-LB (B-ISUP) agissant comme réseau de transit.

Source

La Recommandation Q.2769.1 de l'UIT-T, élaborée par la Commission d'études 11 (1997-2000) de l'UIT-T, a été approuvée le 15 juin 2000 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de la CMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2001

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	Page	
1	Champ d'application	1
2	Références normatives	1
3	Définitions	2
4	Abréviations.....	2
5	Messages et paramètres du sous-système B-ISUP	2
5.1	Messages	2
5.2	Paramètres.....	3
	5.2.1 Formats et codage	3
6	Procédures de processus d'application	7
7	Éléments de service d'application et primitives associées	7
7.1	Primitives échangées entre la fonction SACF et le processus d'application.....	7
	7.1.1 Primitive de demande/indication Set_Up	7
	7.1.2 Primitives de demande/indication Subsequent_Directory_Number.....	7
7.2	Messages sortants.....	8
7.3	Messages entrants	8
7.4	Primitives échangées entre l'élément ASE de commande d'appel et la fonction SACF	9
	7.4.1 Primitive de demande/indication Call_Set_Up	9
	7.4.2 Primitive de demande/indication Call_Subsequent_Directory_Number.....	9
7.5	Élément ASE sortant de commande d'appel	9
7.6	Élément ASE entrant de commande d'appel.....	10
8	Indicateurs d'instruction et interfonctionnement.....	10
8.1	Interfonctionnement avec les nœuds ne prenant pas en charge cette caractéristique..	10
8.2	Interfonctionnement avec le système DSS2.....	10
8.3	Interfonctionnement avec le sous-système ISUP à bande étroite	11
	8.3.1 Mappage du message initial d'adresse	11
	8.3.2 Mappage du message subséquent de numéro d'annuaire (usage national)	11
	Appendice I – Définition des indicateurs d'instruction	11

Recommandation UIT-T Q.2769.1

Prise en charge des informations de portabilité des numéros dans le sous-système utilisateur du RNIS-LB

1 Champ d'application

La présente Recommandation définit la prise en charge du transport des informations de portabilité des numéros dans le sous-système utilisateur du RNIS-LB (B-ISUP) agissant comme réseau de transit dans les scénarios suivants:

- méthode d'adressage de numéro d'annuaire séparé;
- méthode d'adressage concaténé;
- méthode d'adressage par numéro d'acheminement de réseau séparé.

La présente Recommandation contient des tableaux additionnels concernant les messages, le codage des paramètres et les mappages d'interfonctionnement en vue de la prise en charge du transport des informations de portabilité des numéros.

NOTE – On utilisera pour le sous-système B-ISUP les mêmes méthodes d'adressage que celles qui se rapportent au sous-système N-ISUP.

2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui, de ce fait, en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée.

- [1] UIT-T Q.2761 (1999), *Description fonctionnelle du sous-système utilisateur du RNIS-LB du système de signalisation n° 7.*
- [2] UIT-T Q.2762 (1999), *Fonctions générales des messages et des signaux du sous-système utilisateur du RNIS-LB du système de signalisation n° 7.*
- [3] UIT-T Q.2763 (1999), *Sous-système utilisateur du RNIS-LB du système de signalisation n° 7 – Formats et codes.*
- [4] UIT-T Q.2764 (1999), *Sous-système utilisateur du RNIS-LB du système de signalisation n° 7 – Procédures d'appel de base.*
- [5] UIT-T Q.2660 (1999), *Interfonctionnement du sous-système utilisateur du RNIS à large bande et du sous-système utilisateur du RNIS à bande étroite du système de signalisation n° 7.*
- [6] UIT-T Q.761 (1999), *Système de signalisation n° 7 – Description fonctionnelle du sous-système utilisateur du RNIS.*
- [7] UIT-T Q.762 (1999), *Système de signalisation n° 7 – Fonctions générales des messages et des signaux du sous-système utilisateur du RNIS.*
- [8] UIT-T Q.763 (1999), *Système de signalisation n° 7 – Formats et codes du sous-système utilisateur du RNIS.*
- [9] UIT-T Q.764 (1999), *Système de signalisation n° 7 – Extensions au sous-système utilisateur du RNIS.*

- [10] UIT-T Q.769.1 (1999), *Système de signalisation n° 7 – Extensions au sous-système utilisateur du RNIS pour la prise en charge de la probabilité des numéros.*

3 Définitions

La présente Recommandation définit les termes suivants:

3.1 message subséquent de numéro d'annuaire (usage national): message pouvant être envoyé dans le sens aller à la suite d'un message initial d'adresse pour acheminer des informations additionnelles concernant le numéro de l'appelé, lorsque le numéro de l'appelé figurant dans le message initial d'adresse est indiqué dans le paramètre Numéro d'annuaire de l'appelé.

3.2 numéro d'annuaire de l'appelé (usage national): information indiquant le numéro d'annuaire. Il s'agit d'un numéro du plan de numérotage national qui est attribué à un client pour un service téléphonique.

3.3 numéro d'acheminement du réseau (usage national): information indiquant le numéro d'acheminement du réseau. Ce numéro est utilisé par le réseau pour l'acheminement d'un appel.

3.4 information vers l'avant de portabilité des numéros (option du réseau): information envoyée dans le sens aller concernant le traitement de la portabilité des numéros.

4 Abréviations

La présente Recommandation utilise les définitions suivantes:

B-ISUP	sous-système utilisateur du réseau numérique à intégration de services à large bande (<i>broadband integrated services digital network user part</i>)
DSS2	système de signalisation d'abonné numérique n° 2 (<i>digital subscriber signalling system N° 2</i>)
IAM	message initial d'adresse (<i>initial address message</i>)
ISUP	sous-système utilisateur du réseau numérique à intégration de services (<i>integrated services digital network user part</i>)
RNIS-LB	réseau numérique à intégration de services à large bande
SDM	message subséquent de numéro d'annuaire (<i>subsequent directory number message</i>)
UIT-T	Union internationale des télécommunications – Secteur de la normalisation des télécommunications

5 Messages et paramètres du sous-système B-ISUP

5.1 Messages

Le message subséquent de numéro d'annuaire (SDM) est nécessaire pour la prise en charge de la portabilité des numéros. Le code de nom de message attribué au message SDM est 0100 0011. On trouvera dans le Tableau 1 les paramètres définis dans le message SDM.

Tableau 1/Q.2769.1 – Type de message: numéro d'annuaire subséquent (usage national)

Paramètre	Référence (paragraphe)	Longueur (octets)
Identificateur de signalisation de destination	7.48/Q.2764	9
Numéro subséquent	7.88/Q.2764	7-15

5.2 Paramètres

Il est nécessaire d'ajouter d'autres paramètres et des modifications au paramètre existant, comme décrit dans le présent paragraphe, pour prendre en charge la portabilité des numéros.

5.2.1 Formats et codage

5.2.1.1 Numéro d'annuaire de l'appelé (usage national)

Le format du champ du paramètre numéro d'annuaire de l'appelé est indiqué à la Figure 1.

Le code de nom de paramètre attribué au paramètre numéro d'annuaire de l'appelé est 0111 1101.

8	7	6	5	4	3	2	1	Octets
Parité	Indicateur de la nature de l'adresse							1
ind. INN	Indicateur de plan de numérotage			En réserve				2
2 ^e signal d'adresse				1 ^{er} signal d'adresse				3
								.
								.
Remplissage (si nécessaire)				n ^e signal d'adresse				n

Figure 1/Q.2769.1 – Champ du paramètre numéro d'annuaire de l'appelé

Les codes suivants sont utilisés dans les sous-champs du paramètre numéro d'annuaire de l'appelé:

a) *Indicateur de parité*

- 0 nombre pair de signaux d'adresse
- 1 nombre impair de signaux d'adresse

b) *Indicateur de la nature de l'adresse*

- 0000000 en réserve
- 0000001 numéro d'abonné (usage national)
- 0000010 inconnu (usage national)
- 0000011 numéro national (significatif) (usage national)
- 0000100 réservé
- 0000101 numéro spécifique au réseau (usage national)
- 0000110 réservé
- 0000111 réservé
- 0001000 réservé
- 0001001 } en réserve
- à } en réserve
- 1101111 } en réserve
- 1110000 } en réserve
- à } en réserve
- 1111110 } en réserve
- 1111111 en réserve

c) *Indicateur de numéro de réseau interne (ind. INN)*

- 0 réservé
- 1 acheminement vers un numéro de réseau interne non autorisé

d) *Indicateur de plan de numérotage*

000	réservé
001	plan de numérotage (téléphonique) RNIS (UIT-T E.164)
010	en réserve
011	réservé pour usage national
100	réservé pour usage national
101	réservé pour usage national
110	réservé pour usage national
111	réservé

e) *Signaux d'adresse*

0000	chiffre 0
0001	chiffre 1
0010	chiffre 2
0011	chiffre 3
0100	chiffre 4
0101	chiffre 5
0110	chiffre 6
0111	chiffre 7
1000	chiffre 8
1001	chiffre 9
1010	en réserve
1011	réservé
1100	réservé
1101	en réserve
1110	en réserve
1111	ST

Le signal d'adresse le plus significatif est envoyé le premier. Les signaux d'adresse subséquents sont envoyés par champs consécutifs de 4 bits.

f) *Remplissage*

Dans le cas d'un nombre impair de signaux d'adresse, le code de remplissage 0000 est inséré après le dernier signal d'adresse.

5.2.1.2 Numéro d'acheminement du réseau (usage national)

Le format du champ du paramètre numéro d'acheminement du réseau est indiqué à la Figure 2.

Le code de nom de paramètre attribué au paramètre numéro d'acheminement du réseau est 1000 0100.

8	7	6	5	4	3	2	1	Octets
Parité	Indicateur de plan de numérotage			Nature de l'adresse				1
2 ^e signal d'adresse				1 ^{er} signal d'adresse				2
.								.
.								.
Remplissage (si nécessaire)				n ^e signal d'adresse				n

Figure 2/Q.2769.1 – Champ du paramètre numéro d'acheminement du réseau

Les codes suivants sont utilisés dans les sous-champs du paramètre numéro d'acheminement du réseau:

a) *Indicateur de parité*

- 0 nombre pair de signaux d'adresse
- 1 nombre impair de signaux d'adresse

b) *Indicateur de plan de numérotage*

- 000 en réserve
- 001 plan de numérotage (téléphonique) RNIS (UIT-T E.164)
- 010 en réserve
- 011 en réserve
- 100 en réserve
- 101 en réserve
- 110 réservé pour usage national
- 111 réservé pour usage national

c) *Indicateur de la nature de l'adresse*

- 0000 en réserve
- 0001 numéro d'acheminement du réseau dans le format de numéro national (significatif) (usage national)
- 0010 numéro d'acheminement du réseau dans le format de numéro spécifique au réseau (usage national)
- 0011 }
à } en réserve
- 1010 }
- 1011 }
à } réservé pour usage national
- 1111 }

d) *Signaux d'adresse*

- 0000 chiffre 0
- 0001 chiffre 1
- 0010 chiffre 2
- 0011 chiffre 3
- 0100 chiffre 4
- 0101 chiffre 5
- 0110 chiffre 6
- 0111 chiffre 7
- 1000 chiffre 8
- 1001 chiffre 9
- 1010 en réserve
- 1011 en réserve
- 1100 en réserve
- 1101 en réserve
- 1110 en réserve
- 1111 en réserve

e) *Remplissage*

Dans le cas d'un nombre impair de signaux d'adresse, le code de remplissage 0000 est inséré après le dernier signal d'adresse.

5.2.1.3 Information vers l'avant de portabilité des numéros (option du réseau)

Le format du champ du paramètre Information vers l'avant de portabilité des numéros est indiqué à la Figure 3.

Le code de nom de paramètre attribué au paramètre Information vers l'avant de portabilité des numéros est 1000 1101.

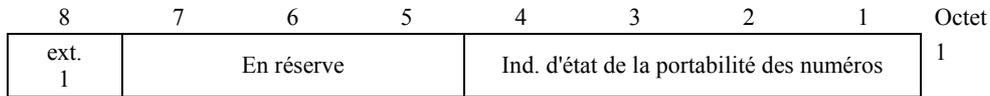


Figure 3/Q.2769.1 – Champ du paramètre Information vers l'avant de portabilité des numéros

Les codes suivants sont utilisés dans les sous-champs du paramètre Information vers l'avant de portabilité des numéros:

a) *Indicateur d'extension*

- 0 l'information se prolonge sur l'octet suivant (par exemple, octet 1 à 1a)
- 1 dernier octet

b) *Indicateur d'état de la portabilité des numéros*

- 0000 pas d'indication
- 0001 requête de portabilité de numéros non effectuée pour le numéro appelé
- 0010 requête de portabilité de numéros effectuée pour le numéro appelé, abonné appelé non transféré
- 0011 requête de portabilité du numéro non effectuée pour le numéro appelé, abonné appelé transféré
- 0100 }
à } en réserve
1111 }

5.2.1.4 Numéro de l'appelé

Le contenu du paramètre numéro de l'appelé défini dans UIT-T Q.2763 est modifié au moyen de quatre points de code additionnels comme indiqué ci-après:

Indicateur de la nature de l'adresse

- 0000000 en réserve
- 0000001 numéro d'abonné (usage national)
- 0000010 inconnu (usage national)
- 0000011 numéro national (significatif)
- 0000100 numéro international
- 0000101 numéro spécifique au réseau (usage national)
- 0000110 numéro d'acheminement du réseau dans un format de numéro national (significatif) (usage national)
- 0000111 numéro d'acheminement du réseau dans un format de numéro spécifique au réseau (usage national)
- 0001000 réservé pour le numéro d'acheminement du réseau concaténé avec le numéro d'annuaire de l'appelé (usage national)
- 0001001 }
à } en réserve
1101111 }

1110000	} réservé pour usage national
à	
1111110	
1111111	en réserve

6 Procédures de processus d'application

Aucune procédure additionnelle n'est nécessaire pour la prise en charge du transport des informations relatives à la portabilité des numéros. Les procédures définies dans UIT-T Q.2764 sont applicables.

7 Éléments de service d'application et primitives associées

Le paragraphe suivant décrit l'incidence sur les éléments de service d'application du sous-système B-ISUP, la fonction de commande d'association unique (SACF, *single association control function*) et les primitives échangées entre les éléments de service d'application (ASE, *application service element*) et la fonction SACF, comme indiqué dans UIT-T Q.2764. Ce paragraphe devrait donc être lu conjointement avec UIT-T Q.2764.

7.1 Primitives échangées entre la fonction SACF et le processus d'application

7.1.1 Primitive de demande/indication Set_Up

Le Tableau 2 indique les paramètres additionnels à utiliser pour la primitive de demande/indication Set_Up.

Tableau 2/Q.2769.1 – Paramètres relatifs à la primitive de demande/indication Set_Up

Demande/indication Set_Up	RNIS-LB	RNIS-BE
Numéro d'annuaire de l'appelé	O	O
Numéro d'acheminement du réseau	O	O
Information vers l'avant de portabilité des numéros	O	O

7.1.2 Primitives de demande/indication Subsequent_Directory_Number

Le Tableau 3 indique les paramètres relatifs à la primitive de demande/indication Subsequent_Directory_Number.

Tableau 3/Q.2769.1 – Paramètres relatifs à la primitive de demande/indication Subsequent_Directory_Number

Demande/indication Subsequent_Directory_Number	RNIS-LB	RNIS-BE
Information de compatibilité de message	O	O
Numéro subséquent	O	O

7.2 Messages sortants

Le Tableau 4 indique les mappages additionnels entre les primitives reçues du processus d'application (AP) au niveau de l'interface (d).

Tableau 4/Q.2769.1 – Mappages établis entre les primitives du processus d'application et des éléments ASE

Interface (d), en provenance du processus d'application	Interface (c), vers l'élément ASE de commande d'appel	Interface (b), vers l'élément ASE de commande de connexion de support	Interface (a), vers l'élément ASE de commande de maintenance
Demande Subsequent_Directory_Number	Demande Call_Subsequent_Directory_Number	–	–

La fonction SACF crée le type de message à envoyer à partir des primitives envoyées vers l'élément ASE de commande de connexion de support, comme indiqué dans le Tableau 5.

Tableau 5/Q.2769.1 – Mappages établis entre les primitives des éléments ASE de commande de connexion de support, de commande d'appel et de commande de maintenance et les messages du sous-système B-ISUP

Interface (c), vers l'élément ASE de commande d'appel	Interface (b), vers l'élément ASE de commande de connexion de support	Interface (a), vers l'élément ASE de commande de maintenance	Type de message
Demande Call_Subsequent_Directory_Number	–	–	Message subséquent de numéro d'annuaire

7.3 Messages entrants

Le message subséquent de numéro d'annuaire est envoyé aux éléments ASE de commande d'appel et de commande de connexion de support, comme indiqué dans le Tableau 6.

Tableau 6/Q.2769.1 – Distribution des messages B-ISUP reçus vers les éléments ASE de commande de connexion de support, de commande d'appel et de commande de maintenance

Message reçu	Primitive vers l'élément ASE de commande de connexion de support	Primitive vers l'élément ASE de commande d'appel	Primitive vers l'élément ASE de commande de maintenance
Message numéro d'annuaire subséquent	Non	Oui	Non

La fonction SACF envoie une primitive au processus d'application sur l'interface (d) à partir des primitives qu'elle reçoit des éléments ASE comme indiqué dans le Tableau 7.

Tableau 7/Q.2769.1 – Mappages établis entre des primitives des éléments ASE de commande de connexion de support, de commande d'appel et de commande de maintenance et les primitives du processus d'application

En provenance de la commande de connexion de support, interface (b)	En provenance de la commande d'appel, interface (c)	En provenance de la commande de maintenance, interface (a)	Primitive envoyée au processus d'application, interface (d) (Note)
–	Indication Call_Subsequent_Directory_Number	–	Indication Subsequent_Directory_Number

7.4 Primitives échangées entre l'élément ASE de commande d'appel et la fonction SACF

7.4.1 Primitive de demande/indication Call_Set_Up

Le Tableau 8 indique les paramètres additionnels à utiliser pour la primitive de demande/indication Call_Set_Up.

Tableau 8/Q.2769.1 – Paramètres pour la primitive de demande/indication Call_Set_Up

Numéro d'annuaire de l'appelé
Numéro d'acheminement du réseau
Information vers l'avant de portabilité des numéros

7.4.2 Primitive de demande/indication Call_Subsequent_Directory_Number

Le Tableau 9 indique les paramètres à utiliser pour la primitive de demande/indication Call_Subsequent_Directory_Number.

Tableau 9/Q.2769.1 – Paramètres relatifs à la primitive de demande/indication Call_Subsequent_Directory_Number

Information de compatibilité de message
Numéro subséquent

7.5 Élément ASE sortant de commande d'appel

Le Tableau 10 indique les mappages additionnels établis entre les informations reçues dans les primitives de service d'élément ASE de commande d'appel et le champ User_data des primitives de demande Transfert dans l'élément ASE sortant de commande d'appel.

Tableau 10/Q.2769.1 – Mappages pour l'élément ASE sortant de commande d'appel entre les types de message et les primitives de service

Interface (c)	Sens du mappage	Type de message
Demande Call_Subsequent_Directory_Number	➔	Message subséquent de numéro d'annuaire

7.6 Élément ASE entrant de commande d'appel

Le Tableau 11 indique les mappages additionnels établis entre les informations reçues dans le champ User_data des primitives d'indication Transfer et les primitives de service de l'élément ASE de commande d'appel dans l'élément ASE entrant de commande d'appel.

Tableau 11/Q.2769.1 – Mappages pour l'élément ASE entrant de commande d'appel entre les types de message et les primitives de service

Interface (c)	Sens du mappage	Type de message
Indication Call_Subsequent_Directory_Number	←	Message subséquent de numéro d'annuaire

8 Indicateurs d'instruction et interfonctionnement

8.1 Interfonctionnement avec les nœuds ne prenant pas en charge cette caractéristique

Les nœuds qui ne reconnaissent pas le paramètre d'acheminement de réseau ou les points de code additionnels de l'indicateur de la nature de l'adresse figurant dans le paramètre numéro de l'appelé doivent libérer l'appel si de telles informations sont reçues. En conséquence, les indicateurs d'instruction doivent être définis comme indiqué à l'Appendice I pour le paramètre numéro d'acheminement du réseau et à l'Appendice II/Q.2764 pour le paramètre numéro de l'appelé respectivement.

Les autres informations doivent être transmises sans modification.

Si l'interfonctionnement avec un réseau qui n'accepte, à des fins d'acheminement, que le paramètre numéro de l'appelé tel que défini dans UIT-T Q.2764, la disposition suivante doit s'appliquer:

- le contenu du paramètre numéro de l'appelé doit être clair pour que l'appel puisse être acheminé correctement (question relevant du réseau).

NOTE 1 – Le paramètre numéro d'acheminement du réseau n'est pas utilisé dans ce cas.

NOTE 2 – Les procédures B-ISUP existantes peuvent être appliquées à l'interface d'interconnexion entre les réseaux. Dans ce cas, le numéro d'annuaire figure dans le paramètre numéro de l'appelé, le paramètre nature de l'adresse ayant la valeur 0000011 – "numéro national (significatif)" bien que, dans pareil cas, aucune information d'acheminement additionnelle ne soit transmise.

8.2 Interfonctionnement avec le système DSS2

Aucun interfonctionnement avec le système DSS2 n'est nécessaire.

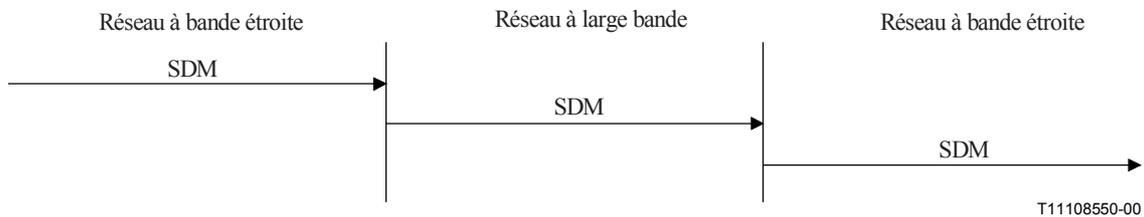
8.3 Interfonctionnement avec le sous-système ISUP à bande étroite

Il est nécessaire d'ajouter les caractéristiques suivantes à UIT-T Q.2660.

8.3.1 Mappage du message initial d'adresse

Réseau entrant à bande étroite	Réseau de transit à large bande	Réseau sortant à large bande
Numéro d'annuaire de l'appelé (usage national)	Numéro d'annuaire de l'appelé (usage national)	Numéro d'annuaire de l'appelé (usage national)
Numéro d'acheminement du réseau (usage national)	Numéro d'acheminement du réseau (usage national)	Numéro d'acheminement du réseau (usage national)
Information vers l'avant de portabilité des numéros (option de réseau)	Information vers l'avant de portabilité des numéros (option de réseau)	Information vers l'avant de portabilité des numéros (option de réseau)

8.3.2 Mappage du message subséquent de numéro d'annuaire (usage national)



Réseau entrant à bande étroite	Réseau de transit à large bande	Réseau sortant à bande étroite
Numéro subséquent	Numéro subséquent	Numéro subséquent

APPENDICE I

Définition des indicateurs d'instruction

Paramètre	Indicateur "transmission impossible"	Indicateur "non-prise en compte du paramètre"	Indicateur "non-prise en compte du message"	Indicateur "envoi de notification"	Indicateur "libération d'appel"	Indicateur "transit au niveau d'un commutateur intermédiaire"	Indicateur "interfonctionnement entre réseaux à large bande et réseaux à bande étroite"
Numéro d'acheminement du réseau	Valeur par défaut	Valeur par défaut	Valeur par défaut	Valeur par défaut	Libérer l'appel	Interprétation de nœud d'extrémité	Libérer l'appel
Numéro d'annuaire de l'appelé	Valeur par défaut	Ne pas ignorer le paramètre	Ne pas ignorer le message	Ne pas envoyer la notification	Ne pas libérer l'appel	Interprétation de nœud de transit	Libérer l'appel
Information vers l'avant de portabilité des numéros	Valeur par défaut	Ne pas ignorer le paramètre	Ne pas ignorer le message	Ne pas envoyer la notification	Ne pas libérer l'appel	Interprétation de nœud de transit	Libérer l'appel

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication